

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 5 JUIN 2020**

---

**En présence par visioconférence des administrateurs présents ou représentés :**

M. Norbert IFRAH Président  
M. Patrick AMBROISE - DGS  
Mme Céline CASTELAIN-JEDOR - DGOS  
M. Jérémie CASBIELHE - DSS  
M. Damien ROUSSET - DGRI  
Mme Anne PAOLETTI - DGRI  
M. Gilles BLOCH ayant donné mandat à M. IFRAH - INSERM  
M. Yvan DE LAUNOIT - CNRS  
M. François-Xavier BROUCK - CNAM  
M. Axel KAHN - LNCC  
Mme Graziella FUMAGALLI - LNCC  
M. Jacques RAYNAUD - Fondation ARC  
M. Laurent DONADILLE- FHF  
M. Xavier TROUSSARD - FHF  
M. Denis FRANCK- FHP  
M. Patrice VIENS - Fédération UNICANCER  
M. Eric RAYMOND -FEHAP  
Mme Frédérique PENAULT-LLORCA - Personne qualifiée  
Mme Véronique TRILLET-LENOIR - Personne qualifiée  
M. Noël RENAUDIN - Personne qualifiée  
Mme Marie TAMARELLE- VERHAEGUE

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration a pu valablement délibérer.

N°	Objet	Texte	Résultat du vote
1	Approbation du procès-verbal du CA du 13 mars 2020	<i>Vu l'article 5.2.7 du règlement intérieur de l'Institut national du cancer, Après en avoir pris connaissance, le conseil d'administration approuve le procès-verbal du conseil d'administration du 13 mars 2020.</i>	Votée à l'unanimité
2	Approbation du rapport d'activité 2019 de l'Institut national du cancer	<i>Vu l'article 9.1 de la convention constitutive de l'Institut national du cancer, Après en avoir pris connaissance et débattu en séance, le conseil d'administration approuve le rapport d'activité 2019 de l'Institut national du cancer.</i>	Votée à l'unanimité
3	Approbation du rapport de performance 2019 de l'Institut national du cancer	<i>Vu l'article 9.1 de la convention constitutive de l'Institut national du cancer, Après en avoir pris connaissance et débattu en séance, le conseil d'administration approuve le rapport de performance 2019 de l'Institut national du cancer.</i>	Votée à l'unanimité

4	<p>Approbation de principe du projet « Filière Intelligence artificielle et cancer »</p>	<p><i>Vu l'article 9.1 de la convention constitutive de l'Institut national du cancer, Le conseil d'administration, Ayant pris connaissance du projet de collaboration avec l'ARIIS et les industriels, comprenant la création d'une association intitulée «FILIERE INTELLIGENCE ARTIFICIELLE &amp; CANCER» dont les missions sont en substance :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>de proposer des services afin de favoriser le développement de projets de recherches en cancérologie (PRC) ;</i></li> <li>- <i>de promouvoir la mise à disposition des données issues d'études réalisées par les industries de santé auprès du plus grand nombre ;</i></li> <li>- <i>de favoriser l'intégration de ces données dans la plateforme de données en cancérologie et des caractéristiques du projet figurant dans le dossier fourni, notamment des statuts ;</i></li> </ul> <p><i>Considérant que le projet revêt une importance particulière pour la réalisation de ses missions et la définition et la mise en œuvre des politiques publiques de cancérologie,</i></p> <p><i>Sous réserve de la réunion des conditions d'indépendance et de transparence par l'INCa et du respect du bon usage des données et du droit des personnes,</i></p> <p><i>Vu l'avis favorable du comité de déontologie et d'éthique rendu le 29 mai 2020,</i></p> <p><i>Sous réserve de l'obtention du financement de la banque publique d'investissement (BPI),</i></p> <p>Approuve dans son principe la démarche engagée par l'Institut telle que présentée dans le projet et soumise au conseil d'administration. L'adhésion effective de l'INCa aux statuts de l'association fera l'objet d'un vote ultérieur par le conseil d'administration.</p>	<p>Votée à l'unanimité</p>
---	--	---	----------------------------

Fait à Boulogne-Billancourt le 5 juin 2020

Le Président  
Norbert IFRAH

*Signé*